

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2013

Date de la convocation : 11/12/2013.

Date d'affichage : 11/12/2013.

L'an deux mil treize, le dix-sept Décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien LARIVÉ, Maire.

Présents : Monsieur PICARD Daniel – 1^{er} Adjoint, Madame LÉLU Elisabeth - 2^{ème} Adjointe, Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux MARCHAND Georges, CIUDAD Sébastien, ALEXANDRE Michel, MILLOT Christophe, BOCQUET Christiane, DURAND Marie-Thérèse, BRETON Catherine.

Absents excusés :

Monsieur NOËL Gilles a donné procuration à Monsieur LARIVÉ Lucien.
Monsieur DEBRY Benoit.

Secrétaire de séance : Monsieur MARCHAND Georges.

Le compte rendu de la dernière séance du conseil du 22 Novembre 2013 est approuvé par l'ensemble des élus.

L'ordre du jour suivant a été adopté :

- 1 **Travaux de voirie-aménagement de la rue de Vézelay** : convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.
- 2 **Forêt communale** : devis de travaux supplémentaires en 2014.
- 3 **Musée Auguste Grasset** : projets 2014.
- 4 **Lotissement du Châtelet** : vente d'une parcelle de terrain.
- 5 **Services techniques municipaux** : achat d'un souffleur à feuilles.
- 6 **Budget 2013** : décisions modificatives.
- 7 **Questions diverses.**

Sujets rajoutés et acceptés à l'ordre du jour :

- Voirie communale : gravillonnage bicouche – travaux supplémentaires,
- Construction par Nièvre Habitat de trois pavillons locatifs sur trois parcelles du lotissement du Châtelet.
- Aménagement du faubourg de Marcy : avenant.
- Etude de faisabilité pour une seconde chaufferie.
- Offre d'acquisition d'une parcelle de terrain.
- Vente de terrain de la ZA à la Communauté de Communes du Val du Sauzay.
- Ecole Primaire : devis pour horloge accumulateur dans bâtiment préfabriqué.

.../ ...

1 – Musée **Programmation des activités 2014**

Monsieur Jean-Michel ROUDIER, Conservateur du musée de Varzy, a présenté la programmation des activités 2014 du musée Auguste Grasset approuvée par le conseil municipal :

- exposition temporaire autour de la cloche de la chapelle St-Lazare (04/04-09/06),
- seconde exposition autour de « Iomonculus » machine pseudo-scientifique conçue par Loïc Pantaly, artiste en résidence dans la section ferronnerie d'art du Lycée Professionnel de Varzy (26/06-05/10),
- participation à la nuit européenne des musées avec concert (17/05),
- fenêtre ouverte vers le triptyque de Ste Eugénie avec réalisation d'un web-documentaire.

2 – Voirie communale accès aux pavillons du lotissement du Châtelet **Travaux de gravillonnage bicouche**

Un devis de travaux supplémentaires de l'entreprise SARL MARTIN a été accepté pour un montant de 18 485,28 € TTC.

3 – Ecole Primaire **Horloge pour accumulateur électrique**

Le conseil municipal a décidé la pose dans la classe du bâtiment préfabriqué de l'école primaire d'une horloge HAGER. La dépense s'élèvera à 275,20 € TTC.

4 – Lotissement du Châtelet **Réalisation d'un ensemble de 3 pavillons par NIEVRE HABITAT**

A été officialisée la réalisation par Nièvre Habitat de trois pavillons locatifs sociaux sur trois parcelles du lotissement du Châtelet cédées moyennant l'euro symbolique. La participation financière de la commune représentera 15 000 € par logement, répartie sur trois budgets. La commune garantira l'emprunt que Nièvre Habitat contractera pour le financement de cette réalisation. La délibération proposée a été approuvée par 8 voix « pour », 1 voix « contre » et 2 abstentions.

5 – Aménagement du Faubourg de Marcy **Avenant**

L'implantation d'un collecteur supplémentaire d'eau pluviale d'une longueur de 30 m et l'installation de quatre boîtes de raccordement sollicitées par les riverains, donneront lieu à un avenant.

6 – Offre d'acquisition d'une parcelle de terrain

Le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à l'offre d'acquisition de la parcelle AB n° 157, lieudit « Les Beaumes » appartenant aux consorts BREDEAU.

.../...

7 – Aménagement de la rue de Vézelay

L'aménagement de la rue de Vézelay nécessitera d'abord la création d'un réseau d'assainissement séparatif comprenant des collecteurs d'eaux usées dont l'implantation incombe à la Communauté de Communes du Val du Sauzay et des collecteurs d'eaux pluviales à la charge de la commune. Le renouvellement du réseau d'eau potable sera pris en charge par le SIAEP de la Région de Varzy.

Le conseil municipal approuve la convention de groupement de commandes passée entre ces trois collectivités.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de voirie a été confiée au service Nièvre Ingénierie du Conseil Général de la Nièvre qui assurera cette même mission pour le SIAEP et la CCVS.

8 – Acquisition d'un souffleur à feuilles

Les services techniques municipaux seront équipés d'un deuxième souffleur à feuilles qui sera acquis au prix de 715,00 € TTC auprès de VarzyMotoculture.

9 – Lotissement du Châtelet **vente d'une parcelle**

La parcelle du lotissement du Châtelet, cadastrée ZD 74, d'une superficie de 833 m² sera vendue moyennant 9 996,00 € à Monsieur Laurent BOUY.

10 – Forêt communale **Travaux sylvicoles**

Le 26 Novembre, en Mairie, il a été procédé à l'attribution de 97 lots de bois provenant de houppiers situés en forêt de Bouhy. Afin de faciliter le travail des affouagistes, il a été décidé d'entretenir au broyeur le cloisonnement sylvicole de la parcelle 5B présentant une végétation ligneuse très dense. La dépense à prévoir s'élèvera à 1 966,94 € TTC. Le débroussaillage de la parcelle 7 a été sollicité.

.../...

11 – Budget 2013
Décisions modificatives

N° 8

Opération d'ordre afin de régulariser les écritures de vente de terrain à la CCVS.

Compte	Chapitre	Dénomination	Montant
	Compte		
	Opération		
DEPENSES	041	Vente divers terrains à la	
	204412	CCVS	497,70 €
	OOSS		
RECETTES	041	Vente divers terrains à la	497,70 €
	2111	CCVS	
	OOSS		

.../...

N° 9Crédits insuffisants au chapitre 11 – section Fonctionnement.

Section/sens	Opération	Dénomination	Augmentation crédits	Diminution crédits
Fonctionnement	Articles			
Chapitre 11	6228	Rémunérations	4 500,00 €	
Dépenses	60621	Combustibles	7 000,00 €	
	61523	Entretien voirie	35 000,00 €	
			<hr/>	
			46 500,00 €	
Fonctionnement	Articles			
Chapitre 65	6558	Autres contributions		35 000,00 €
Dépenses	6574	Subv.associations		3 500,00 €
	6554	Contributions aux organismes		8 000,00 €
				<hr/>
				46 500,00 €

12 – Seconde chaufferie bois
Etude de faisabilité

Le conseil municipal a décidé d'engager une étude de faisabilité relative à l'implantation d'une seconde chaufferie publique alimentant le musée, la Mairie, les logements communaux, l'école maternelle, la salle des loisirs et éventuellement des riverains.
Cette étude serait prise en charge par l'Agence locale de l'Energie de la Nièvre.

.../...

13 – Vente de terrain à la CCVS

Le conseil municipal décide de céder à la Communauté de Communes du Val du Saouzay un terrain d'environ 4 600 m² à prendre dans la parcelle cadastrée ZI n° 163 de la zone d'activité des Plantes Froides. La CCVS envisage d'y implanter deux activités artisanales.

14 – Questions diverses

Visite de Madame la Préfète

Le 12 Décembre 2013, la visite de Madame la Préfète de la Nièvre a permis de lui faire découvrir le musée Grasset, l'école primaire rénovée, la fonderie récemment implantée, la bibliothèque, la salle polyvalente restaurée et la chaufferie bois. Le vin d'honneur a été offert par la Mairie et le SIEEEN. Monsieur le Maire a remercié les élus qui se sont associés à l'organisation de cette visite ainsi qu'à l'accueil de l'assemblée générale des délégués du SIEEEN et de la réunion des référents énergie départementaux.

Repas des Aînés

92 convives ont participé le samedi 7 Décembre au repas des Aînés offert par la municipalité qui remercie toutes les personnes et associations qui se sont associées à l'organisation de ce moment gastronomique et festif.

Conseil communautaire 2014

La commune de Varzy sera représentée par 7 délégués qui siégeront au sein du prochain conseil communautaire de la CCVS.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Maire,
Lucien LARIVÉ